

**COTE DES LACS DU VERDON AU 4 JUILLET 2016**

Sainte-Croix-du-Verdon : 474,32 m NGF

Castillon : 878,66 m NGF

**Des lacs remplis dans un contexte d'apports en eau déficitaires****Un hiver et un printemps plutôt secs cette année**

Après un automne 2015 et un début d'hiver particulièrement secs, les précipitations du mois de février ont permis de reconstituer rapidement le stock neigeux en amont de Castillon, sans toutefois atteindre sa valeur moyenne. La fusion s'est concentrée en avril sous l'effet de températures très supérieures à la normale et s'est achevée en mai. Les pluies de printemps des mois de mai et juin ont été insuffisantes pour soutenir les débits, à l'exception notable de l'épisode du 10 mai.

**Une gestion prudente d'EDF et des épisodes météorologiques bénéfiques**

Cette situation déficitaire a conduit EDF à adopter une gestion prudente des ressources en eau et à décider dès le 22 avril de limiter la sollicitation des aménagements hydroélectriques à la fourniture du débit réservé et des prélèvements en eau afin de privilégier le remplissage des retenues.

Le remplissage de Castillon s'est bien déroulé et a été accéléré grâce aux précipitations de mai et début juin. La retenue a atteint sa cote touristique quasiment dès la mi-juin. Face à la persistance de débits très inférieurs aux valeurs moyennes observées, les limitations de turbinage ont été maintenues sur les centrales hydroélectriques du bas Verdon pour achever dans les meilleures conditions le remplissage de la retenue de Sainte-Croix à sa cote de début de saison.

**Des lacs remplis mais une année déficitaire en eau**

La gestion prudente d'EDF, la fusion sur le haut-bassin du Verdon et les précipitations de ces dernières semaines ont permis d'achever le remplissage tout en veillant à limiter le risque de déversement au barrage de Castillon. La saison estivale débute ainsi dans de bonnes conditions au prix toutefois d'une limitation de l'usage énergétique de la chaîne hydroélectrique Durance-Verdon. Ceci représente pour EDF un effort important, réalisé dans le cadre de son partenariat avec le territoire.

A ce jour, il semble possible de réaliser 1 à 2 lâchers par semaine pour les sports d'eau-vive à l'aval du barrage de Chaudanne. Les apports en eau restent toutefois très déficitaires à l'échelle du Verdon. Les équipes d'EDF restent donc vigilantes, intégrant par anticipation l'ensemble des usages liés à la ressource en eau et s'adaptent en permanence à l'évolution de la situation et aux prévisions météorologiques actualisées chaque semaine.

La chaîne hydroélectrique EDF Durance-Verdon joue son rôle de 1<sup>ère</sup> source de production d'énergie renouvelable de la région PACA. En moyenne chaque année, elle contribue à 50 % de la production électrique de la région et fournit l'électricité nécessaire à plus de 2,5 millions d'habitants.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée et des règles de partage de l'eau en vigueur, EDF met en œuvre une gestion intégrée de la ressource en eau du bassin de la Durance et du Verdon au service de nombreux usages et de l'environnement. Cet équilibre intègre l'atteinte de plusieurs objectifs : sécurisation de l'alimentation en eau potable et des principales agglomérations de la région, l'irrigation de 100 000 hectares de terres agricoles et sur certaines retenues, l'atteinte d'un niveau de lac compatible avec le bon déroulement de la saison touristique.

Imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF hydraulique PACA  
10, Avenue Viton  
Immeuble le Goéland  
13009 Marseille  
www.edf.fr

**CONTACT**

Anthony AUBERT, chargé de comm  
06 31 79 85 15 - 04 88 56 69 91  
anthony.aubert@edf.fr

## SAUTS ET PLONGEONS DANGEREUX

Depuis de nombreuses années le problème des sauts depuis le pont du Galetas est récurrent. Plusieurs morts et de nombreux handicapés sont à déplorer.

En collaboration avec la commune d'Aiguines, le Parc naturel régional du Verdon a construit ce visuel afin de l'apposer sur les entrées du pont. Se voulant explicatif et facilement compréhensible, ce panneau reprend les principaux dangers : blocs de rochers sous la surface, vitesse d'entrée dans l'eau de 70 km/h, vase présente au fond, pouvant se révéler comme un piège mortel...

Les éléments importants sont également traduits en anglais.



## CIRCULATION MOTORISEE SUR LES BERGES : DANGER POUR LE PUBLIC ET RISQUE DE POLLUTION DE L'EAU

Chaque année, les écogardes du Parc naturel régional du Verdon recensent beaucoup de véhicules circulant sur les plages du lac.



Cette pratique est dangereuse pour le public et dégrade fortement l'environnement. En effet, les risques de pollution de l'eau sont accrus par la présence des véhicules si près d'une réserve d'eau potable (fuites, dégradation du carter du fait d'une circulation hors d'une route ou piste carrossable...).

Une plage n'est pas un parking, des enfants jouent, le frein à main qui lâche et le drame n'est jamais loin... Ce dernier cas s'est d'ailleurs produit en juillet 2015 sur la commune des Salles-sur-Verdon. Les véhicules dégradent également la végétation présente sur les berges...

Enfin, cette pratique est répréhensible, les contrevenants s'exposent à une amende de 1500 € et la possible saisie du véhicule.

**Faites passer le message : il est important de respecter les plages et de se garer sur les parkings !**